



18 mars 2018

# Le Grand Huit Toulois

## Bulletin d'inscription



Nom prénom : ..... date de naissance.....

adresse : .....

téléphone : ..... email très lisible : .....

licencié club..... n° de licence FFR ou UFOLEP .....

non licencié

Inscrivez-vous avant le 8 mars 2018 pour le repas – une confirmation d'inscription vous sera transmise par mail ou par courrier si pas de mail (joindre une enveloppe timbrée à votre adresse)

**N'oubliez pas votre gobelet**

parcours	Accueil salle polyvalente de Saint Silvain Bas le Roc	Tarif non licencié	Tarif licencié	Total (2)
50 km*prévoir un éclairage pour 6h 30	6h 30 - 7h	15€	14€	
40 km*prévoir un éclairage pour 6h 30	6h 30 - 7h	14€	13€	
30 km	7h 15 - 7h 45	13€	12€	
20 km avec repas	8h - 8h 30	12€	11€	
20km sans repas	8h- 8h 30	5€	4€	
12 km sans repas	8h 45-9h15	5€	4€	

Un contrat d'assurance en responsabilité civile est souscrit par le club. Chaque participant certifie être en possession d'un contrat d'assurance RC. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il appartient aux participants de s'assurer personnellement pour les risques dommages corporels.

Signature du participant ou du responsable du club

(1) Compris les ravitaillements , points d'eau et à l'arrivée, un plateau repas complet (entrée, plat, fromage, dessert)

(2) Montant à compléter vous-même

\*parcours non autorisés pour les moins de 14 ans

**Important :** - Tout mineur devra être accompagné d'un adulte responsable, autorisation à fournir

- adhérents 3€ pour les parcours 12 et 20km sans repas

règlement à l'ordre de : **Marcheurs du pays de Boussac**

Bulletin d'inscription à transmettre à : **Jackie CAZALS 37 la Maison Dieu 23600 BOUSSAC-BOURG**

Tel 05 55 65 16 86 ou 06 87 53 55 88 ou 06 47 39 93 61 ou 06 63 52 92 82 mail [c-jackie23@orange.fr](mailto:c-jackie23@orange.fr)

Par leur engagement, les participants autorisent l'organisation et les médias à utiliser les photos sur lesquelles ils pourront apparaître, ceci dans le cadre de reportage de promotion de la manifestation et pour la parution sur le site internet du club